



WERENTZHOUSE

La dépêche municipale



MAIRIE

10 rue de Fislis—68480 WERENTZHOUSE—Téléphone : 03.89.40.42.34 - Fax : 03.89.08.21.95

Mail : mairie@werentzhouse.fr—Site internet : www.werentzhouse.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/werentzhouse>

Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi 8h30-12h00 et 14h-19h

Mardi et jeudi : 14h-17h mercredi et vendredi : 8h30-12h

Heures d'ouverture de la décharge « déchets verts » : de 10 h à 12 h

De mars à avril et de septembre à novembre ⇨ tous les samedis

De décembre à février et de mai à août ⇨ le premier samedi du mois

Permanence du Maire et des Adjointes : chaque lundi de 18 h à 19 h (sans rendez-vous)

Ou sur rendez-vous (appeler le secrétariat)

COMMUNAUTE DES COMMUNES SUNDGAU—antenne de Waldighoffen

28 rue du Maréchal Joffre—68640 WALDIGHOFFEN

Tél. 03.89.07.76.08—fax : 03.89.07.76.11

Mail : info@illetgersbach.fr—Site internet : www.illetgersbach.fr

Horaires d'ouverture : lundi à jeudi 9h—12 h et 14h à 17h

Vendredi : 9h à 12 h et 14h à 16 h

URGENCE FUITE D'EAU (en dehors des heures d'ouverture) : 03.89.07.79.13

LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	CONTACT	TELEPHONE	OBSERVATIONS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	M. DOMINGUEZ Cédric	03.89.70.54.69	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	M. PROBST Patrice	03.89.08.20.52	
ACSL	Mme GUSSY Marie-Louise	03.89.40.44.97	Gestion salle polyvalente
ASSOCIATION ILL DETENTE	Mme MISSLIN Bernadette	03.89.40.44.69	Cours de DO-IN
ASSOC. DE JUMELAGE AVEC VASSELAY	Mme LINDER Jocelyne	03.89.40.30.07	
ASSOC. DU MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN	Mme GRIMLER Geneviève	03.89.40.50.47	
SUND'GO'THAI ANIMATION	M. GUTZWILLER Eric	06.19.44.13.60	
CLUB DU 3EME AGE	Mme MONA Brigitte	03.89.40.33.95	
CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE	M. VILLERMET Mickaël	03.89.08.22.03	
GROUPE THEATRAL DE WERENTZHOUSE	Mme KLOPFENSTEIN Nicole	03.89.40.40.71	
UNION SPORTIVE	Mme BRENGARTH Joanna	03.89.40.38.78	Tennis de table



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

La vie, c'est comme un arc-en-ciel : il faut de la pluie et du soleil pour en voir les couleurs...

2016 qui vient de s'achever n'aura manqué ni de beaucoup de pluies, ni de rayons de soleil.

2017 qui commence nous laisse présager du froid, d'autres pluies et heureusement des soleils lumineux.

En cette nouvelle année qui commence, je tenais à vous présenter, à chacune et à chacun d'entre vous, tous mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux.

Des vœux de santé d'abord, parce que nous savons que c'est elle qui permet tout le reste,

Des vœux de réussite ensuite sur le plan professionnel,

Des vœux de bonheur et d'épanouissement dans votre vie personnelle.

2017 nous ouvre ses portes...

Nous devons faire preuve de détermination et porter haut nos valeurs afin de défendre les libertés, notre liberté. Soyons attentifs à ce qui nous entoure, et prenons garde à la banalisation des choses. Nous avons une culture et il nous faut la défendre ; au nom des diversités, on nous sert du multiculturel à toutes les sauces, voire on nous l'impose. À trop diluer du vin, au final ce n'est plus du vin ; pour notre culture c'est la même chose et au bout du bout, on n'a plus de repères ni de liant. Si on n'y prend garde, on finira par y perdre notre âme et ce sera la fin.

Ensemble nous devons préserver et défendre nos traditions, notre patrimoine culturel : on le voit bien, la plupart de nos politiques détricotent, et ce depuis des décennies, ce que nos prédécesseurs ont eu tant de mal à construire et pour beaucoup d'entre eux au sacrifice de leurs vies. *La démocratie c'est comme les superbes paysages qui nous entourent ; il faut, de temps en temps, s'arrêter sur le bord de la route pour l'observer et en profiter.*

Nous vivons dans une petite commune, qui face au manque de moyens programmés des zones rurales, fait de la résistance... tout s'éloigne et se dilue pour toujours moins de proximité.

Ainsi, je remercie chaleureusement toutes les personnes qui font vivre le village en s'impliquant au quotidien, conseillers et personnels communaux, associations, bénévoles... qui participent à l'animation de la commune et contribuent à son rayonnement.

Je veux également souhaiter la bienvenue à toutes celles et tous ceux qui ont rejoint notre village en venant s'y installer cette année. Profitez de votre village et n'hésitez pas à venir prêter main forte à toutes nos associations qui l'animent et le font vivre.

2017 sera une année chargée :

- ⇒ une nouvelle intercommunalité, la Communauté de Communes du Sundgau (une entité de 64 communes avec ses 49000 habitants...). Au cours des prochains mois, nous aurons à relever plusieurs défis qui touchent à la fois notre quotidien et notre avenir. Ces défis, nous y répondrons ensemble, en unissant nos forces, et je souhaite pour la ComCom du Sundgau, de l'ambition, de l'audace, de l'énergie, de la créativité afin qu'elle puisse grandir et que les services à la population soient au cœur de ses actions.
- ⇒ une année électorale cruciale avec les élections présidentielles et législatives du printemps prochain. N'oubliez pas que votre voix compte, alors réservez un petit moment pour ces journées ou faites une procuration.
- ⇒ de nouveaux projets pour notre commune qui vous seront présentés au fil de ce bulletin.

Ainsi, avant d'aller de l'avant, revenons brièvement sur l'année écoulée, pour laquelle nous retiendrons principalement les réalisations ci-après :

- ⇒ l'acquisition d'une lame de déneigement (bien utile cet hiver...)
- ⇒ la mise en place d'un portail à l'arrière du cimetière
- ⇒ la mise en place de panneaux de sensibilisation aux entrées du village
- ⇒ l'acquisition de 2 nouveaux abribus
- ⇒ l'éclairage public pour la rue des Vergers
- ⇒ divers travaux d'entretien dans les bâtiments communaux

Comme vous pouvez le constater, nous continuons à investir pour vous et nous mettons l'accent sur le vivre ensemble, sur la convivialité et sur des projets qui nous rassemblent.

Ainsi, l'opération « Werentzhouse, un Amour de village » est reconduite cette année et, en collaboration avec le Musée des Amoureux et nos partenaires, de nouvelles animations vous seront proposées. Je vous invite dès à présent à passer en mode glamour, à ouvrir votre cœur et à décorer vos habitations pour la St-Valentin.

A cette occasion, notre nouveau site internet, « Werentzhouse, au cœur du Sundgau » sera lancé, et je forme les vœux que cette nouvelle année puisse nous apporter un nouvel élan collectif, que ce nouvel outil de communication connaisse le même succès que notre page Facebook avec ses 295 abonnés. Merci à vous qui « likez » et partagez nos publications. Et si nous avons tant de choses à partager, c'est bien grâce à vous tous, et je tiens à vous remercier tout particulièrement. Vous méritez une médaille d'or et nous ne pouvons qu'être satisfaits de votre participation et de vos efforts pour faire de notre commune un vrai espace attractif.

Au gré des saisons, des thèmes proposés, vous décorez, fleurissez et illuminez vos maisons, vos

terrasses, vos jardins... vous êtes tout simplement formidables.

Donnons- nous la main... et tissons ensemble de nouveaux liens humains... ainsi en 2017, Werentzhouse et vous, ce sera :

- ⇒ la 3^{ème} journée citoyenne
- ⇒ la création d'un collectif citoyen (une équipe prête à intervenir en cas de cataclysme, inondation, tempête ou autres...)
- ⇒ le 30^{ème} anniversaire du Jumelage, et nous aurons le plaisir d'accueillir nos amis Vasselaysiens
- ⇒ l'évènement Stuwa, avec la mise en place d'une œuvre d'art.

En 2017, une allons écrire encore et encore de nouvelles pages de notre village...

Faisons de notre village un endroit agréable à parcourir et à vivre. Ensemble, continuons à être dynamiques, soyons optimistes et volontaires afin de donner toutes nos chances à nos projets.

Au programme :

- ⇒ le chantier de la Grand 'Rue, avec le démarrage des travaux dans les prochains jours ; et nous comptons sur la bonne collaboration du Conseil Départemental et du Syndicat d'Électricité pour réaliser l'ensemble des travaux (réseaux humides, réseaux secs, éclairage public et voirie...) cette année.
- ⇒ le très- haut débit avec le début des branchements (la fibre optique c'est pour avril 2018)
- ⇒ l'aménagement du parking de la salle polyvalente
- ⇒ des travaux d'accessibilité pour la mise en conformité des bâtiments communaux
- ⇒ le remplacement des abat-sons à l'église
- ⇒ la réalisation d'un sentier de découverte
- ⇒ la finalisation du PLUi
- ⇒ la réduction du coût de l'éclairage public
- ⇒ une étude pour la construction d'un complexe scolaire avec les communes voisines
- ⇒ la poursuite de l'embellissement du village.

Toute l'équipe est à pied d'œuvre, et c'est ce vaste programme et encore d'autres projets qui nous occuperont tout au long de l'année, avec toujours la même énergie, le même engagement et le même service de l'équipe d'élus qui m'entoure au service des habitants de Werentzhouse. Avec l'ensemble de mon équipe, je souhaite que chacun d'entre vous se sente concerné dans sa commune, dans le bien-être à y vivre et dans l'action pour mieux y être.

Que cette année soit porteuse d'espoir et de réussite.

Que cette année 2017 soit pour vous sereine, solidaire et généreuse ; qu'elle favorise la réussite scolaire de nos jeunes, avec une ouverture vers le sens civique et le respect de l'autre ; la diminution du chômage, avec de belles perspectives d'une vie professionnelle épanouie et bien sûr, une belle et paisible retraite pour nos aînés.

A toutes et tous, une belle année 2017, une année pleine d'amour, de rires et de bonheur !

*Votre Maire
Eric Gutzwiller*



Le Conseil Municipal

Séances des 29 août,

19 septembre, 14 novembre 2016,

16 janvier 2017

Membres du Conseil Municipal : M. GUTZWILLER Eric, Maire

Adjointes au Maire : MM. et Mmes MONA Bernard, WOLF Hubert, MANGOLD Karine, CHONG KEE Sténio

Conseillers municipaux : MM. et Mmes ANTHONY Audrey, IDRIS Grégory, KLOPFENSTEIN Nicole, LACHAT Claudia, LAMY Julien, LEBREC Caroline, LEHR-PATTY Aurore, MATHIOT Denis, MULLER Sylvie

Absents excusés :

Séance du 29.8.16 : Mme Caroline LEBREC (excusée, procuration donnée à M. MONA Bernard), Mme KLOPFENSTEIN Nicole, (excusée, procuration donnée à GUTZWILLER Eric), M. LAMY Julien (excusé, procuration donnée à M. WOLF Hubert)

Séance du 19.09.16 : Mme MANGOLD Karine (excusée, procuration donnée à M. MONA Bernard) ; Mme LACHAT Claudia (excusée, procuration donnée à M. GUTZWILLER Eric) ; Mme ANTHONY Audrey (excusée, procuration donnée à Mme LEBREC Caroline) ; M. IDRIS Grégory (non excusé)

Séance du 14.11.2016 : Mme Caroline LEBREC (excusée, procuration donnée à Mme Audrey ANTHONY), M. LAMY Julien, (excusé, procuration donnée à GUTZWILLER Eric),

Séance du 16.01.2017 : Mme Caroline LEBREC (excusée, procuration donnée à M. MONA Bernard), M. LAMY Julien, (excusé, sans procuration donnée), M. Denis MATHIOT (excusé, procuration donnée à M. GUTZWILLER Eric), Mme ANTHONY Audrey (excusée, procuration donnée à M. Hubert WOLF)

AFFAIRES FINANCIERES

PRESBYTERE DE FERRETTE—avenant à la convention d'occupation du presbytère

Dans le cadre de l'arrivée au 1^{er} septembre d'un séminariste au presbytère de Ferrette pour une durée de 2 ans, la ville de Ferrette envisage de lui mettre un appartement (à l'étage du presbytère) à disposition et propose un avenant à la convention fixant le loyer mensuel à 300 €/mois (révisable) avec répartition de ce loyer et des frais de chauffage au prorata du nombre d'habitants des communes membres de la communauté de paroisses. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

PREPROGRAMMATION 2017

Seront réalisés (ou engagés ou achevés) les programmes suivants : restauration de registres ; mise en ligne du site internet ; mise aux normes des poteaux d'incendie ; aménagement de la grand'rue (de la rue des sapins à la rue de l'école) inclus les réseaux secs et la voirie ; parking de la salle polyvalente et parking de co-voiturage ; accessibilité de la mairie, du local paroissial, de la salle polyvalente ; remplacement des abat-sons de l'église et mise en place d'une protection anti-pigeons ; mise en place de deux abribus dans la grand'rue et la rue de Ferrette ; aire de jeux (petits aménagements) ; sentier de découverte ; mise en œuvre zéro phyto (ouvrier commu-

nal) ; entrée du chemin du waldfest.

Seront étudiés : aménagement zone AU dans la rue des chênes ; le traitement de la façade et la remise en peinture de la mairie ; la constitution d'un collectif citoyen ; l'aménagement d'un fossé le long de la forêt (amont rue du muguet) ; le très haut débit ; le remplacement des stores dans la salle du conseil municipal ; programme d'économie éclairage public ; travaux sur chemins ruraux et forestiers ; école : remplacement de la porte d'entrée.

DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DETR ET DES ENVELOPPES PARLEMENTAIRES

Le maire est autorisé à déposer des dossiers de demandes de subvention pour la création d'un sentier de découverte, l'aménagement d'un chemin forestier, la mise en place d'une porte sécurisée à l'école

LOGEMENT 1 RUE DE BALE—CHANGEMENT DE LOCATAIRES

Les locataires ayant résilié leur bail courant décembre 2016, le prix du loyer pour les nouveaux occupants est réajusté à 600 €, charges en sus.

VERIFICATION DES POTEaux D'INCENDIE

La CCIG, par délibération du 5.11.2015, a approuvé le principe d'un groupement de commandes pour la vérification annuelle des poteaux d'incendie de toutes les communes membres qui le souhaitent. Le conseil municipal, à l'unanimité décide d'y adhérer.

Principaux articles de la convention

Coordonnateur du groupement de commande : CCIG

Marché confié à DETECTO - vérification annuelle

Prix : 19.90 € HT par PI

FERMETURE DE LA SECTION DES SAPEURS POMPIERS : matériel

M. le Maire rend compte de la désaffectation du local des sapeurs pompiers au 1^{er} juillet 2016 et de l'état des lieux du matériel dressé par le SDIS. La plupart du matériel, qui a été considéré comme réformé, a été laissé à la disposition de la commune. Le SDIS a notamment accepté, par lettre du 1.7.16, de nous rétrocéder le véhicule Ford Transit FT1902L, au préalable déséquipé. Le maire propose de l'assurer et de l'affecter à l'atelier communal.

Après avoir examiné les différentes propositions de la CIADE et de GROUPAMA,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

⇒ donne son accord de principe à la conservation de ce véhicule pour les usages du service technique

⇒ autorise le Maire à signer un contrat d'assurance dit « formule éco » suivant la proposition de Groupama en date du 12.07.2016 arrêtée à 275.92 € annuels.

AFFAIRES DOMANIALES

AMENAGEMENT DE LA GRAND'RUE

⇒ RESEAUX HUMIDES (eau potable, assainissement, eaux pluviales, fontaine)

- Suite à la procédure de passation d'un marché public en collaboration avec la CCIG (pour la part assainissement et eau potable), le marché de travaux sur réseaux humides de la grand'rue (partiel, entre la rue des sapins et la rue de l'école) pour la part communale, est attribué aux ets TP3F sis à Blotzheim, comme suit :

Nature des travaux	Montant HT
Travaux préparatoires	3031.45
Travaux en propriété privée	3126.00
Voirie	7486.00
Assainissement (eaux pluviales)	63202.00
Eau potable (fontaine, poteau d'incendie)	13215.00
TOTAL HT	90060.45

- Une subvention de l'ordre de 27773 € nous a été accordée par le conseil départemental (eaux pluviales)
- Les travaux démarreront fin janvier afin de pouvoir poursuivre avec les réseaux secs et la voirie dans la foulée (en principe, il est demandé de laisser passer un hiver entre les deux tranches). L'accord de l'Unité Routière est espéré pour mars.
- Le Maire est autorisé à passer un bail emphytéotique avec les propriétaires du 8 grand'rue en vue de pouvoir mettre la fontaine en eau, à usage du public.

⇒ RESEAUX SECS (lampadaires, enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, fibre optique)

- Une demande de participation a été déposée auprès du Syndicat départemental d'Electricité (estimatif travaux enfouissement lignes électriques : 48280.68 € TTC)
- Le devis pour l'enfouissement des lignes téléphoniques (hors génie civil) a été établi par Orange et s'élève à 18076 € nets.

⇒ VOIRIE (aménagements de sécurité, voirie)

- Le conseil municipal autorise le maire à signer une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Départemental en vue de pouvoir lui refacturer les frais qui lui incombent au titre de gestionnaire des routes départementales.

Les consultations pour les marchés réseaux secs / voirie seront lancées courant janvier.

GESTION DE LA FORET COMMUNALE

PREVISIONS DE COUPES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'approuver (partiellement) les prévisions de coupes de bois pour l'année 2017 établies le 4.10.2016 par l'ONF, UT du Sundgau suivant état ci-dessous

Parcelle	Bois œuvre en m3		Bois industrie en long en m3	Bois industrie résineux en m3	Bois de chauffage en stères	Bois non façonné en m3	Volume total en m3
	Feuillus	résineux					
9r	327		207		141	124	758
Chablis	40	2	20			12	74

Les coupes prévues en parcelle 11a sont suspendues ; Coupe en vente sur pied : néant ; décide de renoncer aux contrats d'approvisionnement pour la saison 2017.

FIXATION DU PRIX DU BOIS (BIL toutes longueurs) : 35 € HT le m3

BOIS D'AFFOUAGE

Le prix du stère passe à 45 € afin de tenir compte des augmentations de frais de bucheronnage.

PROGRAMME DE TRAVAUX

Le conseil municipal examine la proposition de travaux établie le 6.10.2016 par l'UT SUNDGAU

Descriptif	Quantité	Unité	Montant estimé HT	décision
TRAVAUX SYLVICOLES				
Nettoisement dans les accrus post-tempête - parcelles 12,4a,7r	3.5	Ha	4960 €	Accord
Toilettage après exploitation - parc. 3	4	Ha		défavorable
Dégagement de plantation ou semis artificiel - parc.10	0.5	Ha		accord
Cloisonnement d'exploitation : maintenance - parc. 1a, 2r, 5	5.9	Km		Accord
Elagage de peuplements feuillus - parc. 8	180	unité		défavorable
TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE				
Travaux d'entretien des pistes et chemins forestiers - parc. 3r	1	Km	550	défavorable
TRAVAUX DIVERS				
Matérialisation des lots de bois de chauffage - parcelles 9a et 11a	60	stères	110	accord

ANCIEN DEPOT DES POMPIERS—AFFECTATION

Le corps des sapeurs pompiers étant à présent dissous, il convient de décider de l'affectation du dépôt. Des demandes de tous ordres sont actuellement déposées. S'il est décidé de le mettre à disposition, certains éléments sont à prendre en compte : frais de chauffage, eau.... Les WC ne sont pas accessibles aux handicapés ; l'ouvrier communal utilise le garage pour entreposer ses véhicules et matériels, puissance électrique, compteurs électrique et eau communs avec atelier, peu de vaisselle...

M. CHONG KEE rend l'assemblée attentive sur le fait qu'il s'agit d'un chauffage électrique (ancien) et qu'il est nécessaire de chauffer la salle quelques heures avant son occupation ce qui implique un coût non négligeable. M. WOLF indique que le remplacement de chaque radiateur se chiffre à environ 450 € HT. Il indique également qu'il conviendrait de procéder à des travaux dans les sanitaires. Le diagnostic accessibilité a été réalisé. M. WOLF pense que s'il y a location, il sera nécessaire de mettre les locaux aux normes.

Il est donc décidé, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- D'affecter le garage à l'atelier communal
- D'autoriser le club du 3^{ème} âge à tenir sa réunion mensuelle dans l'ancienne salle d'instruction (le local étant facilement accessible pour des personnes âgées)
- D'autoriser l'association du musée des amoureux à l'occuper pour ses séances de travail entre novembre et mars (2^{ème} samedi du mois de 15 h à 17 h)
- D'autoriser ponctuellement les associations à y tenir leurs réunions - à décider au cas par cas
- L'amicale des sapeurs pompiers pourra continuer à utiliser la salle d'instruction ; la location à des pompiers ou anciens pompiers à titre privé ne sera plus autorisée
- De mettre exceptionnellement les locaux (hors garage) à disposition du conseil de fabrique pour la Fête Dieu du 18.06.2017, la salle polyvalente n'étant pas disponible
- Le dépôt ne sera pas loué pour des fêtes et occupations privées
- Le dépôt sera mis à disposition à titre gratuit, sans loyer, ni charges, à charge des occupants de remettre les lieux en état. Une assurance responsabilité civile sera demandée.

AFFAIRES GENERALES

COMPTE-RENDU DES DELEGUES ET COMMISSIONS

SIGFRA : courrier du 18.7.16 - le SIGFRA demande que les communes fassent preuve de solidarité en confiant leurs travaux aux bûcherons du SIGFRA et non aux entreprises

CCIG - eau potable (M. MONA) : les travaux de bétonnage de fossés sont validés (vers Willerhof) ; les captages seront clôturés ; M. MONA estime qu'il serait pertinent de faire baisser le prix de l'eau lorsque les sources seront à nouveau réutilisées.

COMMISSION DES BATIMENTS (M. WOLF)

Les abribus sont commandés ; la pose sera faite en régie avec les volontaires du conseil municipal

Une formation organisée par le CNFPT à l'attention des ouvriers communaux du secteur aura lieu à l'atelier communal (peinture, carrelage, sanitaire...)

BUSES : la buse est à changer à l'entrée du chemin du Waldfest ; un devis a été demandé à Colas qui effectue des travaux à proximité pour le compte de l'ATR ; un second devis sera demandé à une autre entreprise locale.

LOTISSEMENT AM HERRENWEG

⇒ approbation du compte-rendu annuel 2015 ; quelques remarques sont émises notamment à propos de la dynamique de commercialisation.

⇒ le conseil municipal accepte d'accorder une réduction du prix de vente des terrains (lots 19 et 20 qui seront réunis), à charge pour l'acquéreur de réaliser les travaux de viabilisation et de remise en état nécessaires.

TRES HAUT DEBIT

Accord est donné pour l'implantation d'un sous-répartiteur sur le mur de l'église.

SIAS—ADHESION DE LA COMMUNE DE ROPPENTZWILLER

SEANCE DU 29.08.2016

M. le Maire expose :

Par délibération du 27.06.2016, le conseil municipal acceptait l'adhésion de la commune de Roppentzwiller au SIAS et approuvait les nouveaux statuts. A sa lecture, les élus de la commune de Roppentzwiller ont fait savoir qu'ils demandaient le rajout de la phrase suivante : « les budgets de fonctionnement, d'investissement et d'investissements exceptionnels doivent être validés par les conseils municipaux respectifs ». Le comité directeur du SIAS, dans sa séance du 21.07.16, a redélibéré et approuvé par 4 voix pour, une abstention et deux votes contre, les nouveaux statuts. Par courrier du 4.08.2016, Mme la Présidente du SIAS nous invite à délibérer à nouveau

- ⇒ Pour approuver l'adhésion de la commune de Roppentzwiller au sein du SIAS
- ⇒ Pour approuver les nouveaux statuts

Concernant la demande de rajout de la phrase précitée par la commune de Roppentzwiller, M. CHONG KEE Sténio indique à l'assemblée qu'un tel article reviendrait à mettre le SIAS sous tutelle, ce qui est illégal, en son sens, en vertu du code général des collectivités territoriales. Chaque collectivité est indépendante dans sa gestion et le fait d'avoir transféré la compétence scolaire au SIAS implique que les communes ne peuvent imposer leurs conditions dans la gestion du SIAS. Il convient plutôt que les délégués informent leur conseil municipal bien en amont lorsqu'un projet est évoqué, afin que les communes puissent se positionner.

M. le Maire souhaiterait être informé régulièrement de l'évolution financière du SIAS.

Mme ANTHONY Audrey, déléguée au SIAS, approuve l'analyse de M. CHONG KEE et estime que les délégués ont toujours été et sont toujours, responsables et adultes ; qu'ils sont dignes de confiance et loyaux envers leurs communes ; qu'ils informent le Conseil Municipal des décisions prises et qu'ils sont conscients de la situation financière des communes. Elle estime également que si une telle condition devait être rajoutée aux statuts, l'utilité et la crédibilité des délégués seraient remises en cause.

Mme MANGOLD Karine s'interroge sur la signification du mot « exceptionnel ». Elle indique également qu'elle comprend la position de la commune de Roppentzwiller qui, pour le moment, exerçait sa compétence scolaire et qui s'inquiète de la voir transférée au niveau intercommunal.

Considérant les débats précités, le conseil municipal

⇒ à la question : *êtes-vous favorable à la demande émanant de la commune de Roppentzwiller, à savoir le rajout aux statuts de la phrase « les budgets de fonctionnement, d'investissement et d'investissements exceptionnels doivent être validés par les conseils municipaux respectifs » et donc favorable à la décision du comité directeur du SIAS en date du 21.07.2016* ; par 5 voix pour (M. GUTZWILLER Eric + une voix en vertu de sa procuration, M. MONA Bernard + une voix en vertu de sa procuration, Mme MANGOLD Karine) , 7 voix contre (M. WOLF Hubert + une voix en vertu de sa procuration, M. CHONG KEE Sténio, Mme ANTHONY Audrey, M. IDRIS Grégory, Mme MULLER Sylvie, M. MATHIOT Denis) et 2 abstentions (Mme LEHR-PATTY Aurore, Mme LACHAT Claudia), le Conseil Municipal donne un avis défavorable au rajout de la phrase « les budgets de fonctionnement, d'investissement et d'investissements exceptionnels doivent être validés par les conseils municipaux respectifs » aux statuts du SIAS approuvés par délibération du 27.6.2016.

SEANCE DU 14.11.2016

M. le maire rappelle l'historique partiel des décisions prises :

- 11.04.16 : accord de principe à l'adhésion de la commune de Roppentzwiller
- 27.06.16 : accepte l'adhésion de la commune de Roppentzwiller et approuve les statuts modifiés du SIAS
- 29.08.2016 : une nouvelle délibération suite à la demande de Roppentzwiller de compléter les statuts (à savoir l'approbation préalable du budget par les CM respectifs) - refus du conseil municipal
- 19.09.2016 : lettre de Mme la sous-Préfète d'Altkirch qui indique que la modification demandée par Roppentzwiller est illégale
- 27.09.2016 : le SIAS délibère en ce sens

M. le Maire indique que les statuts ont été examinés par les services de la Préfecture qui y ont apporté quelques autres modifications afin de les rendre conformes. M. le Maire de Roppentzwiller a donné son accord verbal à cette nouvelle mouture.

Par conséquent,

VU les articles, attendus, délibérations...

Le Conseil municipal, après avoir délibéré et ouï l'exposé de M. le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de donner son accord à l'adhésion de la Commune de Roppentzwiller au Syndicat Intercommunal des Affaires Scolaires Durmenach/Bouxwiller/Werentzhouse à compter du 1^{er} septembre 2016 et approuve les nouveaux statuts annexés rectifiés du SIAS élargis à la commune de Roppentzwiller au 1^{er} septembre 2016.

FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

NOMBRE DE DELEGUES

M. le Maire expose : Par courrier du 15.06.2016 reçu le 22.06.2016, M. le Préfet nous a transmis l'arrêté préfectoral portant fusion au 1^{er} janvier 2017 des communautés de communes d'Altkirch, Ill et Gersbach, Jura Alsacien, secteur d'Illfurth, Vallée de Hundsbach. La nouvelle entité est dénommée « communauté de communes d'Altkirch et environs » - remarque : a été renommée depuis lors, Communauté de Communes Sundgau.

En lien avec cette fusion, les conseils municipaux membres des 5 communautés de communes disposent d'un délai

de 3 mois pour délibérer sur la composition de l'organe délibérant et pour parvenir à un accord local ; à défaut, la composition de l'organe délibérant sera fixée selon les conditions de droit commun prévues à l'article L5211-6-1 du CGCT

Droit commun : 88 sièges

Accord local : 80 sièges

Commune	Droit commun	Accord local
Altkirch	10	8
Illfurth et Hirsingue	4	3
Hochstatt	3	3
Carspach	3	2
Waldighoffen et Hirtzbach	2	2
Illtal—Spechbach—Aspach	2	1
Autres communes	1	1

Les Présidents des Communautés de Communes précitées ont proposé de maintenir le droit commun. Par ailleurs, le transfert des pouvoirs de police spéciale (compétences obligatoires, optionnelles et facultatives) au nouveau président de l'EPCI est automatique. Les maires disposeront de délais pour s'y opposer - dossier à revoir au 1^{er} janvier 2017.

Aussi, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés hormis deux voix contre de M. CHONG KEE Sténio et Mme ANTHONY Audrey (favorables à l'accord local qui prévoit un nombre de délégués réduit),

Vu l'article L5211-6-1 du CGCT

⇒ émet un avis favorable à l'application des règles du droit commun prévues à l'article L5211-6-1 du CGCT pour la composition de l'organe délibérant de la nouvelle structure.

⇒ charge le maire de notifier cette décision à M. le Préfet du Haut-Rhin.

MODIFICATION DES STATUTS

Dans le cadre de la fusion des cinq collectivités au 1.1.2017, il a été proposé un toilettage des statuts sans modification des compétences. De plus après la réception de l'arrêté préfectoral de modification des statuts, une délibération définissant l'intérêt communautaire pour plusieurs compétences devra être votée conformément à la loi par la CCIG. La CCIG a approuvé les nouveaux statuts dans sa séance du 8.09.2016. Cette délibération et le projet de statuts nous ont été notifiés par courrier du 12.09.2016.

Débat :

M. Chong Kee Sténio émet les remarques suivantes :

Compétences obligatoires : il est indiqué « création d'offices de tourisme » ; n'y en a-t-il pas suffisamment ? Réponse du Maire : il s'agit d'harmoniser les statuts et non de définir de nouveaux projets

M. le maire précise que la compétence zone artisanale pour notre commune sera obligatoirement communautaire ; il n'y aura plus d'action de la commune possible

M. le maire précise également que le PETR est maintenu

M. Mona craint, concernant la compétence assainissement, que les projets de nos petites communes seront repoussés afin de donner la priorité à l'assainissement du secteur d'Altkirch. M. le Maire indique que la compétence assainissement, y compris les eaux pluviales, sera transférée obligatoirement aux communautés de communes en 2020.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les statuts annexés

DELEGUE DE LA COMMUNE

Dans le cadre de la fusion des communautés de communes qui aura lieu le 1^{er} janvier 2017, la commune ne disposera plus que d'un seul délégué au lieu de deux (MM. Eric GUTZWILLER, Bernard MONA). Il précise que le délégué représentant la commune auprès de la communauté de communes d'Altkirch et environs n'est pas élu mais pris dans l'ordre du tableau en vertu de l'article L273-11 du code électoral. Est donc nommé M. GUTZWILLER Eric. Ce dernier accepte cette fonction. M. MONA Bernard est suppléant de droit.

ELABORATION DU PLUi—examen du PADD

Vu la délibération relative à la prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du 11 septembre 2014 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L.153-12 ;

Vu les études réalisées dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et notamment le projet de PADD ;

Monsieur le Maire rappelle que les objectifs poursuivis dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, tels que définis au moment de la prescription, visent à :

- Répondre à la loi ALUR afin que certaines communes de la CCIG ne perdent pas leur document d'urbanisme actuel.
- De mettre en place un règlement mieux uniformisé pour faciliter à terme l'instruction des permis et tenant compte des nouvelles exigences réglementaires issues des lois Grenelle, ALUR et de la réforme des autorisations d'urbanisme.

En matière d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat :

- Mettre en adéquation les surfaces d'extension avec les besoins communaux et intercommunaux en matière de production de logements.
- Rééquilibrer la production de logements dans le territoire entre les pôles (Waldighoffen et Durmenach) et les villages
- Développer la mixité de l'habitat en faveur d'une offre de formes d'habitat plus diversifiée et d'une augmentation du parc de logement de petite taille. Pour faire face à l'augmentation des familles monoparentales et au ralentissement de l'embauche dans certains domaines sur le pôle bâlois, une diversification de l'offre en logements est une nécessité.
- Lutter contre l'augmentation de la vacance, qui atteint désormais 10% de l'ensemble du parc malgré la forte attractivité du territoire. Il conviendra de mettre en œuvre des dispositions favorisant la remise sur le marché de ces logements.
- Favoriser le comblement des dents creuses en mettant en place des règles appropriées pour faciliter la mobilisation des terrains disponibles et des terrains bâtis de faible densité.

En matière d'équipement :

- Réfléchir à la répartition des équipements publics à l'échelle intercommunale.
- Développer des équipements publics de qualité au sein des villages afin de permettre une vie agréable pour chaque habitant de la commune.

En matière de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers :

- Réfléchir à la localisation des zones agricoles constructibles pour une gestion raisonnée des surfaces agricoles.
- Déterminer avec précision les secteurs dédiés au développement agricole pour préserver les terres à forte valeur agronomique et les zones à forte valeur paysagère, tout en répondant aux besoins de développement des exploitations agricoles.
- Préserver les prairies humides et des ripisylves le long de la vallée de l'Ill et ses affluents, tant pour leur valeur écologique que paysagère.

En matière de préservation ou de remise en état des continuités écologiques et du paysage :

- D'identifier et de prendre en compte les continuités écologiques existantes sur le territoire et répondre notamment aux objectifs du Schéma régional de cohérence écologique.
- Conserver les nombreux boisements présents sur le territoire, notamment au niveau des coteaux et sur les hau-

teurs, en tant que réserves de biodiversité.

- Prendre en compte les risques dans l'aménagement du territoire et en particulier concernant les zones inondable ou les coulées d'eau boueuse, afin d'assurer la protection des personnes et des biens.

En matière de transports :

- Renforcer le maillage de liaisons douces sur le territoire, entre les villages ainsi qu'au sein des espaces urbanisés, notamment dans les secteurs d'extensions. Développer les liaisons pistes cyclables entre les communes ainsi que les chemins pédestres.

En matière de développement économique :

-Mettre en œuvre une vision intercommunale en matière de pérennisation et/ou de développement des activités économiques pour éviter une multiplication des zones sur le territoire.

En matière de consommation de l'espace :

- Répondre aux orientations du SCOT actuellement en cours d'élaboration par le Syndicat Mixte du Sundgau.

- Encadrer la consommation foncière à destination d'habitat tant en matière de surfaces disponibles qu'en matière de densité imposée pour chaque opération, dans le respect des orientations du SCoT en cours d'élaboration.

Les études ont permis de déboucher sur une première esquisse de PADD. Monsieur le Maire rappelle que c'est au regard du PADD que les autres pièces du Plan Local d'Urbanisme intercommunal vont ensuite être élaborées, c'est pourquoi il est important que ce document soit partagé et débattu avec l'ensemble du Conseil Municipal, avant le débat au sein de la communauté de communes. Monsieur le Maire présente le projet de PADD qui s'articule autour des thématiques suivantes :

Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Le Conseil municipal prend acte des orientations générales du PADD proposées et en débat. Les échanges portent sur :

Page 10 : les zonages du plan restent à affiner (intégrer le lotissement am herrenweg, partie basse dans les zones jaunes...)

Page 16 : « optimiser le fonctionnement des équipements scolaires et périscolaires dans le cadre d'un plan d'action concerté à l'échelle intercommunale » ; la commune de Werentzhouse réitère son souhait de prévoir la construction d'un groupe scolaire/périscolaire intercommunal à Werentzhouse (près de la salle polyvalente) et demande que ce projet figure dans les différents documents rattachés au PLUi

Page 21 : « encourager le processus de réhabilitation et de remise sur le marché de la cité douanière de Werentzhouse ». Il est demandé que ce point soit exclu du PADD, la cité douanière ayant été vendue et rénovée.

Page 23 : le développement du très haut débit est prévu pour 2018 au plus tard dans notre commune (commune prioritaire)

Le conseil municipal demande une position claire sur l'avenir de la zone AUE (future zone artisanale) inscrite dans le PLU afin qu'il puisse à son tour délibérer en toute connaissance de cause

RAPPORT D'ELIMINATION DES DECHETS 2015

Le conseil municipal en prend note ; il est mis à disposition du public en mairie.

TRANSFORMATION DE L'ADAUHR EN AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Les communes et EPCI bénéficiaient jusqu'à présent de conseils gratuits de la part de l'ADAUHR (issue du conseil départemental) notamment en matière d'urbanisme, voirie, construction.... Cette agence doit être réformée afin de se conformer au nouveau contexte réglementaire (notamment en raison de la suppression de la clause de compétence générale du Département). Le département, les communes et les EPCI peuvent créer entre eux une agence départementale chargée d'apporter à ceux qui le demandent une assistance d'ordre technique, juridique et financier. C'est la proposition qui nous est faite. Cela implique pour les communes, même si la plus grande partie du financement est assurée par le CD68, d'acquitter une cotisation annuelle.

Pour notre commune, deux propositions

- Continuer à bénéficier des services de l'ADAUHR gratuitement (en qualité de commune rurale) - uniquement conseils et assistance de base
- Adhérer à l'ADAUHR avec versement d'une cotisation soit 250 € par an ce qui permettra de participer à la gouvernance et de bénéficier de prestations supplémentaires

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer à cette nouvelle structure. M. WOLF Hubert est nommé délégué de la commune.

DIVERS

- analyses d'eau du 24.10.2016 : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés (remarque : l'analyse complète est disponible à la mairie ou à la comcom Sundgau)
- fondation du patrimoine : Le conseil Municipal vote une subvention de 50 €.
- création d'un sentier de découverte : reporté en raison du montant plafonné inscrit au Gerplan. D'autres financements seront demandés.
- acquisition d'une crèche en bois : Mme MANGOLD propose l'acquisition d'une crèche en bois auprès d'un artiste de Michelbach (M. Rémi SALOMON) pour un prix de 700 € (Marie, Joseph, enfant-Jésus, bœuf et âne d'une hauteur d'1.20 m) Accord est donné. .
- demande de subvention au titre du « fonds de soutien à l'investissement public local - 1^{ère} enveloppe » :- accessibilité salle polyvalente - local paroissial - mairie et parking covoiturage : n'a pas été retenu ; trop de dossiers déposés.
- motion enseignement religieux en Alsace-Lorraine : accord à l'unanimité
- délibération de soutien en faveur des JO à Paris en 2024 : accord à l'unanimité
- pétition « rendez-nous l'Alsace » : le mail sera envoyé à chaque conseiller municipal ; chacun est libre d'y adhérer ou non
- une lettre a été envoyée aux députés/sénateurs en vue du maintien du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle
- M. le maire signale un tag sur le mur du dépôt des pompiers ; une plainte a été déposée ; le dossier sera transmis à l'assureur ; il faudra probablement repeindre une partie de la façade
- stuwa 2017 : notre commune a été retenue pour la mise en place d'une œuvre près de la salle polyvalente à partir du mois de mai.
- instruction des autorisations d'urbanisme par la DDT : réglementairement, la DDT n'interviendra plus pour notre commune au 01.01.2017 (en raison de la fusion des comcoms) ; un courrier a été transmis à la DDT de Mulhouse afin de pouvoir bénéficier d'une année supplémentaire en attendant de trouver une solution à l'échelle intercommunale.
- cérémonie du 11 novembre : exceptionnellement, cette année, nous avons rejoint le roulement inter-paroissial. Il conviendra de décider pour 2017 si nous désirons continuer en ce sens ; à signaler qu'il sera difficile de prévoir une messe (l'Abbé Burrus ne pouvant plus l'assurer) en cas de retour à l'organisation d'une cérémonie locale.

- CCJA : participation annuelle 2016 - les frais de fonctionnement 2016 ont été suspendus (toujours dans l'attente de précisions de la part de la CCJA concernant la piscine) et le loyer payé (en déduisant les amortissements 2015 et 2016).

INTERVENTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. IDRIS Grégory :

- s'interroge sur le bien- fondé de la nouvelle politique du Conseil Dép./ SDIS, notamment en matière de la gestion du secours aux personnes

- éclairage public : suite à l'installation d'un lampadaire sur le parking de l'église, il serait opportun, pour des raisons d'économies, de ne pas laisser l'éclairage permanent au monument aux morts. Un débat s'ensuit concernant l'éclairage public (qui coûte environ 13000 € par an). Il est décidé

⇒ de déconnecter les doubles lampadaires, soit la seconde ampoule (parking salle, carrefour...) et éventuellement le monument aux morts (hors cérémonies)

⇒ de se renseigner à propos des LED

⇒ de demander un devis pour une réduction de la tension (la solution d'une lampe sur 2 est repoussée)

⇒ de s'assurer que le fait de couper les lampadaires entre 0 h 30 et 4 h 30 par exemple ne comportent pas de risques (voir assurances)

⇒ d'étudier l'option du photovoltaïque (par exemple au sol derrière la salle polyvalente) afin de créer des recettes, voire d'utiliser une partie de l'énergie pour l'éclairage public.

M. LAMY Julien et M. WOLF Hubert sont chargés du dossier

- Qu'en est-il de l'état du macadam rouge du carrefour de l'église : aucune solution technique satisfaisante n'a été trouvée ; néanmoins le problème des éventuelles infiltrations a été solutionné.

Mme ANTHONY Audrey :

Site déchets verts de Werentzhouse : souhaite que ce site soit exclusivement réservé aux déchets verts (comme indiqué sur la note distribuée) et demande que les contrôles soient plus stricts.

M. CHONG KEE Sténio :

- le parquet de la salle polyvalente est très glissant (pour les personnes âgées et les handicapés notamment) ; ne faudrait-il pas l'indiquer afin qu'il n'y ait pas un problème de responsabilité ?

- pas de nouvelles inscriptions pour le CMJ (les membres actuels grandissent et sont moins disponibles....), ni de projets dans l'immédiat. Un mail sera envoyé aux membres afin de redonner une nouvelle impulsion au groupe.

M. MATHIOT Denis : les riverains stationnent souvent sur les trottoirs empêchant les piétons de passer. Chaque foyer doit normalement disposer de places privatives. Réponse : un rappel sera mis dans le bulletin.

Mme LEHR PATTY Aurore : pourquoi ne pas réalimenter les sani-canins en sachets ; Réponse : ils sont systématiquement vandalisés.

Informations mairie

Consultez notre site : www.werentzhouse.fr

VITESSE DANS LES RUES

Une nouvelle fois, force est de constater que la vitesse dans les quartiers résidentiels reste un problème majeur de sécurité. Circuler dans des rues comme la rue de Vasselay ou la rue des vergers à 50 km/h, même s'il n'y a pas à priori d'infraction, n'est pas une vitesse adaptée ; passer à toute vitesse par les petites rues pour éviter les feux tricolores du carrefour ne fait pas gagner plus de quelques secondes et peut mettre des personnes en danger. Il est parfois surprenant de constater que les habitants des dits quartiers sont souvent ceux qui ne font plus attention à leur vitesse car ils circulent « les yeux fermés », créant un sentiment général d'insécurité pour les piétons, les enfants qui traversent, les poussettes..... Merci d'y prendre garde afin que nous ne soyons pas contraints de prendre des mesures plus radicales comme des gendarmes couchés, des zones 30..., ce qui impliquerait également des nuisances et/ou des contraintes supplémentaires à supporter par les riverains.



PASSAGE DU MEDIABUS A WERENTZHOUSE—parking de l'église

Les lundis suivants, de 15 h 45 à 16 h 30

Les 13 février, 13 mars, 10 avril, 12 juin, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre, 11 décembre

Le prêt des livres, revues, DVD, CD... sont gratuits et ouverts à tous

NOUVEAU JEU CONCOURS PHOTOS ORGANISE PAR LA COMMUNE DU 10 JANVIER AU 17 FEVRIER 2017

Thème : « Werentzhouse, un amour d'hiver ! »

Vous pouvez utiliser les thèmes comme « paysages enneigés », « activités humaines en hiver », « habitants et animaux en hiver », « hiver et amour », à

Werentzhouse uniquement.

Les photos seront publiées sur le compte facebook de la mairie et les personnes ayant envoyé les 10 photos qui auront eu le plus de « j'aime » seront examinées par un jury ; les trois photos sélectionnées gagneront un prix.

Les photos sont à déposer sur le site facebook de la mairie : <https://www.facebook.com/werentzhouse/> ou sur mairie@werentzhouse.fr

Le règlement est disponible sur simple demande à la mairie



ST VALENTIN

La St Valentin approche... l'hiver est rude et nous avons tous besoin d'un peu de douceur... alors, comme l'année passée, décorez votre maison ou votre jardin dès le 1er février.

Pas de prix, ni de classement, juste une façon de dire que l'essentiel, c'est l'amour !!!



JOURNEE CITOYENNE

A noter : la prochaine journée citoyenne aura lieu le samedi 13 mai

C'EST NOUVEAU....

- les mariages peuvent être célébrés dans un autre bâtiment public que la mairie
- Les PACS seront enregistrés en mairie et non plus au tribunal d'instance à partir de novembre 2017

DEMARRAGE DES TRAVAUX SUR RESEAUX HUMIDES DANS LA GRAND'RUE (entre la rue de l'école et la rue des sapins)

Sauf intempéries, les travaux démarreront le 27 janvier ; pas de déviation mais une circulation alternée par feux tricolores.

Piétons et enfants se rendant à l'école : Il est conseillé d'éviter la zone de chantier. Penser à utiliser le sentier des écoliers (à partir de la rue des sapins jusqu'à l'école)

Merci pour votre patience et votre compréhension...

CONDITIONS DE SORTIE DU TERRITOIRE DES MINEURS NON ACCOMPAGNES PAR L'UN DE LEURS PARENTS AU MOINS

À compter du 15.01.2017, dans un objectif de prévention des départs de mineurs vers des zones de conflit, les autorisations de sortie du territoire français des mineurs (même de nationalité étrangère) qui voyagent sans un représentant légal, seront obligatoires. Aucune démarche n'est à effectuer en mairie ou à la préfecture.

Comment procéder :

- compléter le formulaire CERFA n° 15646*01, renseigné et signé par le titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire. Ce formulaire est accessible sur le site www.service-public.fr/ ou disponible en mairie. La durée de l'autorisation ne peut excéder un an.
- Le mineur doit présenter ces documents à chaque sortie du territoire national accompagné de sa propre pièce d'identité (même s'il s'agit d'un passeport).
- Ce dispositif est applicable à tous les mineurs habitant en France, quelle que soit leur nationalité. Il s'applique aux voyages individuels ou collectifs

CARTES D'IDENTITE—changement en 2017

Il semble que courant 2017 le renouvellement ou l'établissement d'une première carte d'identité ne seront plus traités par la mairie de votre domicile, mais par une mairie déjà équipée d'un dispositif spécial pour les passeports (pour les empreintes numériques notamment). Dans notre secteur, Ferrette, Altkirch, St Louis.... à suivre....

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ILL ET GERSBACH,

suite au regroupement des communautés de communes est intégrée à la COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU depuis le 01.01.2017.

L'adresse et les numéros de téléphone restent valables pour le moment. Attention, pour le paiement des factures eau et ordures ménagères (si vous réglez en espèces ou par chèque), il convient à présent d'acquitter le montant indiqué auprès de la Trésorerie d'Altkirch—1 rue du 2ème cuirassiers—68134 ALTKIRCH Cedex (et non plus auprès de la Trésorerie de Ferrette)

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Nous constatons trop souvent que des véhicules stationnent sur les trottoirs, empêchant ou gênant le passage des poussettes, voire des piétons. Un trottoir n'est pas un lieu de stationnement.... même s'il est relativement large comme c'est le cas dans le centre village. Merci de stationner vos véhicules de préférence sur votre propriété, aux emplacements réservés à cet effet ou sur les emplacements publics tracés et délimités.



RISQUES

Alerte pollution en cours (info 24.01.2017) - consulter le site <http://www.atmo-alsace.net/site/Accueil-2.html>

Grippe aviaire dans les basses-cours : le territoire français est classé en risque élevé depuis le 6.12.2016 (concerne également les détenteurs d'oiseaux ou volailles non professionnels)

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

SERVICES SOCIAUX

Plusieurs services sont regroupés au Conseil Départemental du Haut-Rhin, quartier Plessier à Altkirch

- espace solidarité (accompagne les personnes jusqu'à 60 ans) : 03.89.08.98.98 ou espacealtkirch@haut-rhin.fr
- Pôle gérontologique (60 ans et +) : 03.89.08.98.30 ou gerontoaltkirch@haut-rhin.fr
- Service d'accompagnement à la vie sociale déficience intellectuelle : 03.89.08.82.64 ou savsaltkirch.apei@wanadoo.fr

Maison Départementale des personnes handicapées

51a rue d'Agen à Mulhouse—tél. 03.89.30.68.10

Un rendez-vous peut être pris en cas de besoin sur place ou téléphoniquement avec les équipes médico-sociales de la MDPH de Colmar et de Mulhouse.

Services d'accompagnement médico-sociaux pour adultes handicapés (SAMSAH) : 03.89.51.39.09 ou

savs-samsah@croix-marine.fr

Toutes les coordonnées des services sociaux dans le département sont disponibles sur : www.haut-rhin.fr

Les grands anniversaires



Mois de janvier 2017

Le 2 janvier	KUGELIN Janine	69 ans
Le 5 janvier	RUETSCH André	75 ans
Le 7 janvier	PROBST Jean-Pierre	81 ans
Le 12 janvier	MISLIN Alphonsine	97 ans
Le 12 janvier	NAEGELEN Antoine	85 ans
Le 21 janvier	LACHAT Agnès	73 ans
Le 23 janvier	SCHITTLY Madeleine	84 ans
Le 24 janvier	DOPPLER Léa	82 ans
Le 27 janvier	MARY Etienne	68 ans
Le 28 janvier	GELAS Bernadette	69 ans

Mois de février 2017

Le 10 février	KEMPF Henri	84 ans
Le 16 février	BUCHI Peter	66 ans
Le 23 février	HOLLER Yvonne	86 ans
Le 24 février	MULLER Pierre-Cyrille	84 ans
Le 28 février	BAUMLIN Joseph	79 ans

Mois de mars 2017

Le 2 mars	MULLER Bernadette	84 ans
Le 2 mars	WIDMER Sylviane	67 ans
Le 10 mars	HENGY Pierre Fridolin	83 ans
Le 12 mars	SCHNEILIN Erwin	79 ans
Le 15 mars	HOLLER Béatrice	77 ans
Le 22 mars	BIPPUS Georges	66 ans
Le 23 mars	FLUHR Marlène	68 ans
Le 26 mars	NIGLIS Huguette	80 ans
Le 31 mars	STACKLER Claude	68 ans

Mois d'avril 2017

Le 1er avril	PROBST Jean-Louis	68 ans
Le 3 avril	KIELWASSER Patrick	67 ans
Le 18 avril	INDERBITZIN Claire	82 ans
Le 19 avril	DREHER Georgette	82 ans
Le 19 avril	MARTI Bernadette	80 ans
Le 21 avril	DOMINGUES José	68 ans
Le 28 avril	LABOLLE Jean-Louis	65 ans

Mois de mai 2017

Le 3 mai	BAUMLIN Marie-Jeanne	76 ans
Le 8 mai	FEUERSTEIN Simone	69 ans
Le 11 mai	RUFFNY Thérèse	81 ans
Le 15 mai	FLUHR Joseph	68 ans
Le 16 mai	JELSCH Thérèse	85 ans
Le 18 mai	MULLER Marguerite	85 ans
Le 19 mai	WOLF Lydia	69 ans
Le 25 mai	SCHNEILIN Jeanine	79 ans

Mois de juin 2017

Le 1er juin	MISSLIN Christian	66 ans
Le 4 juin	RUFFNY Marie-Rose	87 ans
Le 7 juin	HOLLER Pierre	76 ans
Le 8 juin	HEINIS Jean-Paul	74 ans
Le 18 juin	TRITSCH Marie	76 ans
Le 20 juin	GUTZWILLER Marguerite	76 ans
Le 22 juin	TINTORI Rosetta	87 ans
Le 26 juin	KEMPF Arlette	81 ans

L'état-civil

NAISSANCES

Le 20 juillet 2016 est né **Thoma**, fils de BAILLODS Christophe et de DOPPLER Elisabeth, domiciliés 17 rue des pivoines

Le 21 août 2016 est née **Inès**, fille de ROESCH Adrien et de CHABOUTE Cécilia, domiciliés 5 rue du vignoble

Le 20 septembre 2016 est né **Naïm**, fils de VURAL Ertugrul et de STEPIEN Marine, domiciliés 20a grand'rue

Le 1er décembre 2016 est né **Gabin**, fils de EHRET Frédéric et de WALZER Joëlle, domiciliés 2 rue des lilas

Bienvenue aux bébés et toutes nos félicitations aux heureux parents !

MARIAGES

Ils se sont mariés à Werentzhouse le 23 juillet 2016

FLEURY Joël et CHONG KEE Séphora

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent !



Les grands anniversaires de 2016 et début 2017



Mme ROTTNER Joséphine
85 ans le 12 septembre 2016

M. DREHER Gilbert
80 ans le 12 novembre 2016



M. LACHAT Erwin
80 ans le 7 décembre 2016



Mme NIGLIS Angèle
90 ans le 31 décembre 2016

Mme MISLIN Alphonsine, notre doyenne
97 ans le 12 janvier 2017



M. NAEGELEN Antoine
85 ans le 12 janvier 2017



CONCOURS MAISONS FLEURIES 2016

Ont été primés lors de la cérémonie des vœux et ont reçu
un bon d'achat de 20 € à faire valoir auprès d'un horticulteur

M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'rue
M. DOEBELIN Raymond—Mme SCHMITT Fabienne	4 rue des anémones
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. et Mme HEINIS Jean-Paul	9 rue de Ferrette
M. et Mme HOLLER Pierre	24 grand'rue
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'rue
M. et Mme LACHAT Erwin	15 rue de Fislis
Mme LEROUX Paulette	4a rue du vignoble
M. et Mme LINDER Jean-Paul	1 rue de Ferrette
M. et Mme MARTI Walter	23 rue des lilas
Mme MULLER Thérèse	11 rue de Bâle
M. PROBST Jean-Pierre	1 rue de l'école
M. REINHART Daniel—Mme WIEDER M-Thérèse	7 rue de Fislis
M. SANER Pascal	8 rue des anémones
M. et Mme SCHREIBER Jean-Henri	17 rue du muguet
M. et Mme SCHUELLER Rémy	15 rue de Ferrette
M. et Mme STACKLER Claude	4 rue des lilas
M. THEURILLAT Jonathan- Mme CHABOUTE Floriane	13 rue des pivoines
M. et Mme VERNON Eric	3 rue des anémones
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas
Mme WILLIG Irène	3 grand'rue
M. et Mme WOLF Gaston	4 rue de Fislis
Musée des amoureux	rue de Ferrette
Restaurant le Bürähüs	2 grand'rue

Bravo à toutes et à tous pour ces magnifiques réalisations



Concours décors et illuminations de Noël

Ont été primés pour cette seconde édition :



M. AUER Rémo—Mme URSPRUNG Nicole	2 rue des roses
M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'rue
Mme BISSEY Fabienne	26 rue de Bâle
Mme BREGARTH Joanna—M. COE Jérôme	5 grand'rue
M. et Mme CHABOUTE Alain	8 rue du vignoble
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. et Mme ECKERT Norbert	7 rue du muguet
M. et Mme FLUHR Joseph	10 rue de Bâle
Mme GRAFF Patricia	38 grand'rue
M. et Mme GUTZWILLER Joël	3 rue des roses
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. et Mme HOFFMANN Christophe	22 grand'rue
M. HELL Jean-Louis, Président	Musée des amoureux
M. et Mme HOLLER Pierre	24 grand'rue
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'rue
IT SERVICES	1 rue de Bâle
M. et Mme JONNER Denis	4 rue du moulin
M. et Mme KLEIN Pascal	1a rue de Ferrette
M. KREUTZ René—mme UHLIN Sandra	8 rue de Ferrette
M. et Mme LACHAT Erwin	15 rue de Fislis
Mme LEROUX Paulette	4a rue du vignoble
M. et Mme LINDER Jean-Paul	1 rue de Ferrette

M. et Mme MASMUNSTER Clément	3 rue des chênes
M. et Mme MEDINA Christian	5 rue de Vasselay
Mme MEYER Andrée	9a grand'rue
Mme NIGLIS Huguette	18 grand'rue
M. et Mme PIERREL Antoine	14a rue de Fislis
M. et Mme PATTY Jean-Marie	Restaurant le Bürähus
M. RAVRY Laurent—Mme PFIFFER Esther	19 rue de Bâle
M. ROESCH Adrien—Mme CHABOUTE Cécilia	5 rue du vignoble
M. et Mme RUFFNY Pierre	12 rue des sapins
M. et Mme SCHREIBER J-Henri	17 rue du muguet
M. et Mme STACKLER Claude	4 rue des lilas
M. et Mme STENGER Arno	19 rue des lilas
M. et Mme VERNON Eric	3 rue des anémones
M. et Mme WALCH Christian	15 rue des lilas
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas
M. et Mme WIDMER Daniel	4 rue des vergers
M. WOLF Didier—Mme WELKER Stéphanie	4 grand'rue
Mme WILLIG Irène	3 grand'rue

Vous êtes de plus en plus nombreux à illuminer et décorer vos habitations ; merci à vous qui avez rajouté un peu de magie à Noël.



« Werentzhouse, un Amour de village ! » du 11 au 14 février pour la St- Valentin 2017

PROGRAMME



MERCREDI 8 FEVRIER

Delphine Wespiser au Musée... rendez-vous sur Alsace 20 TV pour la diffusion du reportage à 19 h 45.

SAMEDI 11 FEVRIER

Karaoké de l'amour au Būrahūs à partir de 19 h.
Venez chanter vos chansons préférées... en couple, en solo, entre amis, c'est le temps de semer un peu d'amour entre nous ! Surprenez votre moitié....

VENDREDI 10 FEVRIER

ATOUT COEUR ! Jeux de cartes (belote, yass, tarot, uno...) au restaurant le Būrahūs : en équipe ou en solo... venez jouer à partir de 14 h ou en soirée à partir de 19 h... que la partie commence !

LUNDI 13 FEVRIER

L'apéro du lundi... Nous n'allions pas manquer cette occasion pour fêter Cupidon et ses amis au Būrahūs (Happy Hour de 17h00 à 18h00). Célibataire ou en couple, venez fêter la St Valentin !

DIMANCHE 12 FEVRIER

- ⇒ **le Musée des Amoureux** ouvre son cœur... et célèbre l'amour... Venez découvrir ses photos anciennes, ses cartes postales, sa collection de cartes à cheveux, ses cartes des amoureux, ses valentines (ouvert de 10h00 à 17h00) Vivez une St Valentin insolite et culturelle.
- ⇒ **un amour de moulin** : Claudia et José vous invitent à venir découvrir leur moulin... (de 9 h 30 à 13 h au 11 rue de Ferrette) ; visite du moulin en amoureux... entre amis...
- ⇒ **bricole-moi un cœur....** Atelier de création de décorations sur le thème du cœur animé par Joanna. Brico en cœur ! Petits ou grands, venez créer votre œuvre aux couleurs de la St Valentin. Rendez-vous à l'ancien dépôt des pompiers de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h.
- ⇒ **Apéro culturel** : rendez-vous au musée et au moulin à partir de 11 h pour partager la potion de Cupidon et ses amuse-bouches... (apéritif offert par la commune de Werentzhouse) ; Romantisme et glamour !

MARDI 14 FEVRIER

- ⇒ **Menu de la St- Valentin...** Pensez à réserver votre table au Būrahūs ; le restaurant vous propose, dans un cadre romantique et convivial, un menu toute en finesse pour une soirée en délicatesse... réservations au 03.89.40.41.95. Régalez-vous !
- ⇒ mise en ligne du site internet de la mairie « Werentzhouse, au cœur du Sundgau



Werentzhouse, au cœur du Sundgau..... Décorez vos maisons, vos jardins, vos fenêtres....

Dites-le avec le cœur !

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

Nom de la fête	Dates	Association	Lieu	nature
Réception du nouvel an	Dimanche 8 janvier à 11 h	Commune	Salle polyvalente	Invitation à tous
Assemblée Générale	Vendredi 13 janvier	ACSL	Petite salle - Salle polyvalente	Assemblée générale
Marche populaire	Samedi 28, dimanche 29 janvier	ACSL	Salle polyvalente	Marche populaire
Assemblée Générale	Vendredi 3 février	Amicale Donneurs de sang	Petite salle - Salle polyvalente	Assemblée générale
Repas et thé dansant	Dimanche 5 février	Conseil de fabrique	Salle polyvalente	Repas et thé dansant
St Valentin	Du 8 au 14 février	Commune et associés	Musée—dépôt des pompiers—restaurant—moulin	(voir programme)
Théâtre alsacien	Samedi 18 et samedi 25 février	ACSL	Salle polyvalente	Théâtre dialectal -troupe du Lerchenberg de Mulhouse
Carnaval des enfants	Samedi 4 mars	Coopérative école prim.	Salle polyvalente	Soirée avec repas
Collecte de sang	Vendredi 7 avril	Amicale Donneurs de sang	Salle polyvalente	Collecte de sang
Repas carpes frites	Vendredi 14 avril à midi	Amicale Donneurs de sang	Salle polyvalente	Repas du vendredi saint
Expo de Pâques	Dimanche 16 et lundi 17 avril	Musée des amoureux	Salle polyvalente	Thème : Métiers du Sundgau
Repas couscous	Samedi 29 avril en soirée	ACSL	Salle polyvalente	Soirée dansante et repas
Loto des enfants	Samedi 29 avril	Coopérative scolaire	Salle des fêtes de Bouxwiller	
Jumelage	Du 25 au 28 mai	Ass. Du jumelage	Commune	Visite des Vasselaysiens
Kermesse de l'école	Vendredi 2 juin	Coopérative scolaire	Salle polyvalente	
Fête Dieu	Dimanche 18 juin	Conseil de fabrique	Dépôt des pompiers	Procession puis repas grillades
Soirée paysanne - spackoba	Samedi 23 septembre à 20 h	Association de jumelage	Salle polyvalente	Dîner dansant
Repas paroissial	Dimanche 15 octobre	Conseil de fabrique	Salle polyvalente	Déjeuner paroissial
Cérémonies du 11 Novembre	Samedi 11 novembre	Commune	Messe et cérémonie monument aux morts	Commémoration
Marché de Noël	Samedi 18 et dimanche 19 novembre		Salle polyvalente	Vente déco Noël + petite restauration
Fête de la St Nicolas	Mercredi 6 décembre	Commune	Salle polyvalente	Sur invitation
Fête de Noël des aînés	Dimanche 10 décembre	Commune	Salle polyvalente	Sur invitation



La page des associations et des écoles

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

A l'occasion de la Nouvelle Année, le Président et les membres du comité et de l'amicale des donneurs bénévoles vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et surtout une bonne santé. Tous nos remerciements aux donneurs réguliers et occasionnels qui participent aux collectes de sang, plasma ou plaquettes dans les trois communes de notre secteur (166 pour l'année 2016). Merci aussi aux personnes qui se déplacent à l'EFS à MULHOUSE (nombreux dons également).

EVENEMENTS 2017

Vendredi 3 février : Assemblée Générale à la salle polyvalente (petite salle)

Vendredi 7 avril : don du sang à Werentzhouse

Vendredi 14 avril à midi : notre traditionnel repas carpes frites à la salle polyvalente

Jeudi 27 juillet : don du sang à Fislis

Vendredi 10 novembre : don du sang à Bouxwiller

Merci encore de tout cœur et très bonne année !

DOMINGUEZ Cédric et l'ensemble du Comité des Donneurs de Sang

CLUB DU 3EME AGE

Nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur, de joie, de paix, d'amour... En novembre, Joséphine et Paulette n'étaient pas parmi nous ; elles étaient hospitalisées ; nous leur souhaitons un bon rétablissement. Le 15 décembre, nous avons fêté la St Nicolas ; il nous a beaucoup gâtés. Les manalés de Claire étaient un vrai délice. Le prochain rendez-vous sera le 16 février, pour celles et ceux qui veulent nous rejoindre.

Une très bonne et heureuse nouvelle année 2017 vous souhaite le Club du 3ème âge.

MONA Brigitte, responsable

Les membres du club se rencontrent chaque 3ème jeudi du mois de 14 h à 17 h à l'ancien dépôt des sapeurs pompiers (prochaines dates : 16 février ; 16 mars ; 20 avril ; 18 mai ; 15 juin ; 21 septembre ; 19 octobre ; 16 novembre ; 14 décembre)



ASSOCIATION DE JUMELAGE WERENTZHOUSE-VASSELAY

Le rideau est tombé, 2016 vient de tirer sa révérence - l'humanité a, plus d'une fois, été blessée par la violence aveugle et folle ! Mais une nouvelle année, pleine de promesses, de rêves et de bonnes résolutions, prend la relève et nous tend les bras... Ne perdons pas de temps, précipitons-nous ! Et surtout, n'attendons pas pour vivre ce qui nous tient à cœur !

Au nom de l'Association, je viens vous présenter, à toutes et à tous, mes vœux les meilleurs.

Que 2017 soit une année de paix et de bonheur, qu'elle vous apporte santé et petites joies simples au quotidien !

Qu'elle soit favorable à tous vos/nos projets, petits et grands, privés, professionnels ou associatifs !

C'est animée de cette énergie nouvelle que notre Association s'engage à œuvrer pendant les prochains mois pour vous faire partager de nombreux bons moments encore avec nos amis de Vasselay. Le rendez-vous est pris, ils viendront nous honorer de leur présence durant le week-end de l'Ascension - et toutes les informations utiles par rapport à cet événement vous parviendront en temps voulu.

A très bientôt, amitiés

Jocelyne LINDER, Présidente

CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE

L'équipe du conseil de fabrique vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017 !

Nous remercions tous ceux qui ont participé à nos repas paroissiaux qui furent de belles réussites. Nous vous invitons d'ores et déjà à notre prochain **repas dansant** qui aura lieu le **5 février** à la salle communale, un succulent bœuf Bourguignon vous attend et la musique de Jean-Louis vous assurera une bonne digestion ! Seulement 16€ par adulte (8€ pour les 6-12 ans et gratuit pour les moins de 6 ans) pour toute une après-midi conviviale, à ne pas manquer... réservations au 0389404505 ou 0389403921. Il est aussi possible de ne venir que danser pour 5€ à partir de 14 h. Une tombola sera organisée avec de nombreux lots.

Nous vous rappelons que tous les bénéfices sont intégralement utilisés pour faire vivre notre paroisse, chauffer l'église et la fleurir donc nous comptons sur vous pour nous aider !

A noter dans vos agendas, cette année la **fête Dieu se déroulera à Werentzhouse le Dimanche 18 Juin**. La messe sera suivie d'une procession fleurie dans le village et nous vous invitons au repas barbecue qui se tiendra au local des pompiers. Venez nombreux pour montrer le dynamisme de la paroisse de Werentzhouse.



Amicalement de la part de toute l'équipe du conseil.

MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN

« A tout âge de la vie, de beaux lendemains attendent chacun. On peut rêver toute sa vie ou réaliser ses rêves. Chacun a le libre choix. »

Chers habitants de Werentzhouse, chers membres, chers amis du patrimoine,

Bonne et heureuse année 2017 ! bonne santé, joie, que se concrétisent vos souhaits, que cette année nouvelle vous comble d'espérance, d'enthousiasme, de créativité et de paix.

« Ce qui était hier, ne peut pas être changé, mais aujourd'hui, je peux faire commencer le reste de ma vie. Aujourd'hui, j'ai devant moi l'avenir. Il ne cesse jamais, mais il commence aujourd'hui. »

Encore une fois le village de Werentzhouse nous a émerveillés en cette période de Noël, avec les splendides décorations, que dire de la magnifique crèche près de l'église, des maisons pavoisées... Petits artistes et créateurs de l'ombre, nous vous félicitons chaleureusement. Le musée a aussi eu son succès avec la présentation du chaperon rouge, décoration que nous devons à Fabienne, aussi nous l'en remercions très amicalement pour cette belle initiative.

La Saint Valentin étant à notre porte, nous vous annonçons l'ouverture du Musée le dimanche 12 février de 10 h à 17 h en partenariat avec la commune de Werentzhouse. Ce sera une belle fête, nous présenterons une belle collection ancienne de cartes à cheveux. Venez nombreux découvrir ces petites merveilles, le groupe de bénévoles vous accueillera avec grand bonheur.

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 11 mars 2017 et nous vous annonçons d'ores et déjà la grande exposition de Pâques qui présentera les métiers du Sundgau. Venez nous rendre visite, ce serait vraiment un gage de soutien pour nous, bénévoles, qui nous consacrons à la reconstitution du patrimoine photographique.

Belle année 2017.

Geneviève GRIMLER pour le comité du Musée.

GROUPE THEATRAL

L'an 2016 a tiré sa révérence avec ses joies et ses peines. Voilà que 2017 est déjà bien entamé et par le biais de notre bulletin, nous vous souhaitons que cette année vous comble de beaucoup de bons moments de joie, de sérénité et surtout de bonne santé, car comme on le dit souvent, « quand la santé va, tout va ».

Je lance l'idée de faire revivre cette association « d'Krütstorza » et serai ravie de voir se manifester quelques personnes prêtes à donner de la voix sur scène pour la prochaine saison...

A toutes et à tous une merveilleuse année 2017.

De préférence dans la joie et la bonne humeur

Pour la section théâtrale « d'Krütstorza »

Nicole KLOPENSTEIN

USW

Toute l'équipe de l'Union Sportive de Werentzhause se joint à moi pour vous souhaiter une très douce année 2017, pleine de surprises, et surtout sportive !

Je tiens, en mon nom propre, à remercier toutes celles et tous ceux qui sont venus s'amuser avec nous à l'occasion du Loto que nous avons organisé cette année, en remplacement du marché aux puces que nous organisions auparavant. Cette soirée de fête a été pour nous un très grand succès, grâce à vous, mais aussi grâce à tous les membres du Club qui se sont investis à fond dans cette nouvelle expérience.

Une nouvelle fois, merci aux membres de l'Usw qui s'investissent à longueur d'année pour que vive notre association et notre village.

Nous vous invitons à venir découvrir et pratiquer ce beau sport en salle tous les mardis soirs, à partir de 19 h 15 pour les jeunes, les entraînements des adultes débutant à 20 h 15. Quelle que soit la période de l'année, vous serez reçus avec plaisir et le sourire si vous avez envie de venir nous rejoindre !

Bonne année à tous !

La présidente Joanna Brengarth, le Comité et l'ensemble de l'USW "

SUND'GO'THAI ANIMATIONS



**Sawatdee
Pee Mai!**



**Vous souhaitez une belle et
merveilleuse année
2560....**

 Rejoignez-nous !

facebook



La St Nicolas des enfants—c'était le 6 décembre



Le 18 décembre, le conseil municipal a reçu avec grand plaisir les anciens pour la traditionnelle fête de Noël



CEREMONIE DES VŒUX DU 8 JANVIER 2017

En présence de M. REITZER Jean-Luc, Député-Maire et de Mme SCHILLINGER Patricia, Sénatrice



Des médailles pour les donateurs de sang
merci pour leur générosité...



60 ans de mariage pour les époux MULLER André et Marguerite
et 50 ans de mariage pour les époux HEINIS Jean-Paul et Chris-
tiane...

Bravo également aux gagnants des concours village fleuri et
illuminations ou décorations de Noël !

Nous leur adressons toutes nos félicitations et nos vœux de bon-
heur !



Informations diverses

OPERATION BRIOCHES 2016

L'APEI de Hirsingue remercie tous ceux et celles qui ont été au rendez-vous de la traditionnelle vente de brioches au profit des personnes handicapées mentales de l'APEI de Hirsingue (soit 180 brioches vendues pour un montant de 965 €). Ces dons permettent d'améliorer le cadre de vie des personnes défavorisées accueillies dans cette structure, année par année.

QUETE POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER 2016

Le résultat définitif pour la quête dans notre commune s'élève à 2411.50 €. La ligue contre le cancer remercie vivement les quêteurs ainsi que les généreux donateurs. Ce montant sera affecté aux missions sociales de la ligue dans le Haut-Rhin : aide à la recherche, aide aux hôpitaux, information et prévention, aide aux malades et à leurs proches.

ASSOCIATION DELTA REVIE RECHERCHE UN BENEVOLE SUR LE SECTEUR DE FERRETTE

L'association recherche un bénévole disposant de quelques heures par semaine pour assurer la charge de technicien-installateur d'appareils de téléalarme dans le secteur de Ferrette. Toute candidature est la bienvenue.

Contacts : 03.89.33.17.40 (entre 9 h et 11 h 30) - courriel : deltarevie@orange.fr

VOTRE INSTALLATION DE GAZ DE VILLE

GRDF nous informe : afin de lever le doute chez certains administrés qui ont reçu un courrier de OTI France Services, GRDF nous informe qu'il est exact qu'un prestataire de GRDF peut vous envoyer un courrier : il s'agit de OTI France Services qui assure la prestation des remplacements de compteurs gaz (vérification périodique des compteurs) ou le repérage des robinets appelés 13.2, organe de coupe en cas d'incident gaz.

Sur le site officiel de GRDF, chaque client a la possibilité de vérifier si le prestataire est bien missionné par GRDF (dans mes services, il y a « vérifier mon prestataire gaz » ; il suffit de mettre le nom du prestataire, le code postal de la commune et de vérifier s'il s'agit bien d'une entreprise travaillant pour le compte de GRDF)

VOUS ETES UNE PERSONNE AGEE ET VOUS VOUS SENTEZ SEUL(E)...

Bénéficiez des visites à domicile par des bénévoles de l'association APALIB. Entièrement gratuit, ce service vous offrira des moments de convivialité et d'échange avec un bénévole partageant les mêmes centres d'intérêt que vous.

Discussion, promenade, lecture, jeux de société ... : retrouvez le plaisir de la rencontre ! La mise en place est simple : si vous faites la demande, APALIB vous met en relation avec un bénévole et si vous vous entendez bien avec ce bénévole, vous convenez ensemble du jour/heure de sa visite hebdomadaire.

Vous pouvez également profiter de l'aide administrative avec des bénévoles qui peuvent lire, rédiger, comprendre un courrier, trier et classer des documents, faire des démarches auprès de professionnels, remplir un formulaire.... ; c'est gratuit

Contact : APALIB—Béata HAVREZ—téléphone : 03.89.23.23.02 (même contact si vous souhaitez devenir bénévole...)

UN SITE WEB DEDIE AUX AIDANTS (www.aidants68.fr)

L'UDAF du Haut-Rhin vient de mettre en ligne un site web dédié aux aidants et destiné à simplifier la vie de centaines de personnes ; une mine d'informations pratiques, accessibles gratuitement en quelques clics, au fil d'un rubriquage logique et clair comme connaître la maladie ; connaître le handicap ; les soutiens financiers ; les soutiens à domicile.... Il s'agit de fournir une première information et d'orienter vers le bon interlocuteur en faisant mieux connaître toute la richesse du réseau des acteurs sociaux dont dispose le Haut-Rhin.